

24 juillet 2026

**Réponse concernant le soutien apporté par EDC au secteur de l'énergie au Canada, y compris au gaz naturel liquéfié (GNL)**

Je tiens à répondre à une série de demandes d'information reçues de la part de particuliers et d'organisations concernant le soutien d'EDC au secteur de l'énergie canadien, et plus particulièrement aux projets liés au GNL. Les points de vue et les analyses communiqués par correspondance ont été examinés et intégrés à l'ensemble des éléments pris en compte dans nos processus d'évaluation.

Par la présente, je souhaite donner un aperçu de l'approche d'EDC en ce qui a trait au soutien apporté au développement du GNL au Canada.

EDC est une société d'État financièrement autonome qui offre aux entreprises canadiennes des solutions de financement, d'assurance et des placements en capitaux propres, selon des conditions commerciales. Fait à noter, nous n'octroyons pas de subventions. À titre d'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC a le mandat de soutenir les exportateurs canadiens, et son portefeuille est à l'image de l'économie canadienne.

L'incertitude mondiale de même que l'évolution de la dynamique commerciale et géopolitique exercent des tensions sur les marchés de l'énergie et la sécurité énergétique nationale. Dans ce contexte, la place du Canada comme fournisseur stable et fiable d'énergie et de GNL revêt une importance croissante.

Comme l'a indiqué le premier ministre Carney dans sa ligne de conduite sur l'avenir énergétique du Canada, l'expansion de la capacité d'exportation de GNL du Canada peut renforcer la sécurité énergétique mondiale, surtout en Asie et en Europe, ainsi que la résilience, la compétitivité et la sécurité économique du Canada. S'agissant de l'accélération de la diversification des voies d'approvisionnement énergétique, les chefs d'État et de gouvernement du G7 ont également souligné dans leur déclaration de juin 2026 « le potentiel du Canada à fournir des capacités supplémentaires importantes aux marchés mondiaux dans les années à venir ».

EDC joue un rôle prépondérant pour ce qui est de soutenir les investissements cruciaux qui facilitent le commerce et d'autres projets énergétiques nationaux, notamment dans la filière du GNL. Nous appuyons les projets que les pouvoirs publics de différents échelons ont jugés stratégiques pour la capacité concurrentielle et la diversification commerciale du Canada, mais la décision de donner suite à ces projets revient aux gouvernements fédéral, provinciaux et

territoriaux. Nous intervenons dès lors que les projets obtiennent les permis réglementaires et que des capitaux sont nécessaires pour aller de l'avant et relier les chaînes d'approvisionnement canadiennes afin de répondre à la demande mondiale.

EDC propose des capacités de financement et son expérience pour appuyer la réalisation de projets énergétiques, qu'ils touchent le domaine du GNL comme le projet Cedar LNG ou des infrastructures majeures comme Coastal GasLink. Cet appui aide les exportations canadiennes à se développer sur les marchés mondiaux. Au-delà du financement commercial de grands projets, EDC propose des solutions d'atténuation des risques et de fonds de roulement, dont des cautionnements, qui réduisent les coûts de réalisation des projets d'infrastructure et permettent aux petites et moyennes entreprises de s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement.

Parallèlement, le Canada a beaucoup à offrir à l'échelle mondiale pour faire avancer la transition énergétique. Comptant parmi les principaux acteurs financiers prêtant main-forte au secteur canadien des technologies propres, EDC reste déterminée à soutenir les objectifs nationaux de durabilité, et notamment les occasions liées aux technologies propres, aux solutions sobres en carbone et à l'exploitation énergétique responsable.

EDC continue également d'investir activement dans les technologies propres et l'énergie renouvelable, en plus d'appuyer les efforts de ses clients pour réduire leurs émissions, dont ceux exerçant des activités dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel, de l'acier et d'autres industries à forte intensité en carbone. Par exemple, en 2025, EDC a accordé 1,4 milliard de dollars en financement à des projets d'énergie renouvelable et a contribué à l'ajout de 2 374,5 mégawatts de capacité de production d'énergie renouvelable, en plus de faciliter 8,3 milliards de dollars d'activités pour 548 entreprises du secteur dans le cadre de son engagement à soutenir la transition énergétique mondiale.

Nous sommes conscients de la nécessité d'atteindre un juste équilibre entre notre soutien aux projets énergétiques stratégiques et notre contribution à la transition énergétique. À court terme, ce soutien augmentera nos émissions financées, que nous continuerons de suivre, surveiller et présenter de façon transparente dans nos [divulgations annuelles liées au climat](#). EDC contribue depuis longtemps aux engagements climatiques du Canada, et continue d'agir pour lutter contre les changements climatiques. Il s'agit là d'un impératif environnemental, mais aussi d'une nécessité économique.

Pour que de grands projets voient le jour au Canada, la collaboration des communautés autochtones est essentielle. En effet, pareils projets peuvent générer diverses retombées économiques : participation directe au capital, ententes sur les répercussions et les avantages,



ainsi que la création directe ou indirecte d'emplois, entre autres. Par ailleurs, EDC reconnaît l'importance de l'engagement et de la participation des peuples autochtones. Chaque fois que nous envisageons de soutenir un projet, nous procédons à des contrôles préalables et évaluons dans quelle mesure les soumissionnaires de projets ont pris en compte les préoccupations des communautés autochtones. Nous nous attendons donc à ce que la consultation des parties prenantes et des titulaires de droits se fasse conformément aux lois et réglementations canadiennes.

EDC maintiendra une approche responsable, en accord avec les priorités et l'orientation du gouvernement du Canada. Nous restons déterminés à entretenir un dialogue constructif avec nos parties prenantes, tout en nous acquittant de notre mandat à l'appui de la stratégie nationale de diversification du commerce. Par conséquent, nous continuerons d'écouter les différentes opinions exprimées (par les parties prenantes, les titulaires de droits, l'industrie, la société civile, les pouvoirs publics et d'autres acteurs), de rester ouverts à la diversité des points de vue qui éclairent ces questions complexes, et de faire preuve de transparence dans les limites du secret des affaires.

**Alison Nankivell**

Présidente et chef de la direction, Exportation et développement Canada